



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# VALS et VILLAGES en ASTARAC

*Le mot  
du président*

**Bulletin d'information  
N°12 - décembre 2005**

**Le 88<sup>e</sup> congrès des Maires et Présidents de Communautés  
de France où le thème était: «Le Maire et l'Etat».**

*Y participait un petit groupe de Vals et Villages en Astarac.*

*Aujourd'hui encore on trouve toujours en première ligne le Maire qui est le plus proche des citoyens, et vous êtes nombreux à faire appel à lui pour avoir des réponses immédiates aux problèmes de proximité: sécurité, écoles, entretien du patrimoine, fiscalité...*

*La Communauté de Communes ne peut que conforter ce lien privilégié entre le Maire et les citoyens.*

*La Communauté de Communes doit permettre de faire ce qu'une commune seule ne pouvait faire avant sa création.*

*La Communauté de Communes se doit d'animer un territoire pour assurer la pérennité de nos communes. Il serait paradoxal qu'une intercommunalité, qui devait protéger les communes, en arrive à les affaiblir.*

*Le bureau de l'Association des Maires de France s'est prononcé sur le sujet de la réforme fiscale: Inquiétude partagée sur le projet de loi de finances 2006 (trois réformes la même année); bouclier fiscal à 60%, exonération partielle du foncier non bâti, plafonnement de la taxe professionnelle.*

*L'incertitude des retombées sur nos finances locales inquiète tous les gestionnaires des collectivités.*

*Sur ce domaine sensible, seulement ont été évoquées un certain nombre de déclarations d'intention, et peu de décisions concrètes.*

*Une conférence des finances publiques devrait encore avoir lieu, notamment au sujet du plafonnement de la taxe professionnelle.*

*Les Communes, les Intercommunalités des Départements les plus pauvres craignent que la répartition soit inégalitaire et attendaient plutôt la péréquation tant prôchée au 86<sup>e</sup> congrès des Maires c'est à dire il y a trois ans.*

**La bonne marche de notre Communauté de Communes cinq ans après sa création reflète très bien les efforts de chacun.**

- Une voirie conforme aux prévisions.
- Une action forte pour les jeunes, sur les activités para et péri scolaires.
- Diverses et nombreuses animations sportives et culturelles.
- Un siège social, «La Gravière», que l'on vient d'inaugurer.
- Nouvellement votée la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.).

*Les actions auprès des personnes âgées sont au cœur de nos préoccupations et font partie de nos travaux en ce moment.*

*Nous continuons notre chemin avec courage et vivacité.*

*Toute l'équipe de Vals et Villages en Astarac se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2006 à vous et à vos familles.*

*Michel Pérès*



*"Inauguration de La Gravière. De gauche à droite: M. Lafforgue André, Maire de Idrac-Respaillès; M. Rispat Yves, Sénateur; M. Dupouey Francis, Conseiller Général; M. Michel Pérès, Président de la Communauté de Communes; Mme Chollet Betty, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de Mirande."*

# L'ACTION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE DE VVA :

Jusqu'à présent, et depuis de longues années, l'action sociale sur le territoire des communes membres de VVA se limitait à l'intervention de services d'aides ménagères à domicile auprès des personnes âgées.

Deux services intervenaient sur notre territoire :

- celui du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Seissan, pour la commune de Clermont Pouyguilles,
- celui du CCAS de Mirande, pour les autres communes de VVA.

Profitant de la création des communautés de communes, les services de l'Etat nous ont indiqué que le CCAS de Mirande et le CIAS de Val de Gers ne pourront plus intervenir sur notre territoire.

Pour conserver ce type de services sur notre territoire, deux options s'offraient à nous :

- créer une association du type « loi 1901 » comme l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) sur le territoire de VVA qui porterait les services de l'aide sociale,
- créer notre propre CIAS, pour assurer ces services.

Nos élus ont rencontré à plusieurs reprises des représentants de l'ADMR et des CCAS et CIAS voisins durant l'année 2004.

Après avoir étudié ces deux types d'organisation, le Conseil Communautaire a décidé au mois de mars 2005 de créer son propre CIAS. En effet, la création d'une association telle que l'ADMR, s'appuyant sur un bénévolat important pour fonctionner, ne paraissait pas la solution à retenir sur notre territoire.

VVA a décidé au mois de juillet 2005 de s'attacher les services du Directeur du CIAS de Val de Gers, Sébastien LOHT, pour 6 mois à raison de 5 heures par semaine afin d'aider la Communauté de Communes dans le lancement de la procédure lourde et fastidieuse de création du service d'aide à domicile et dans l'étude des possibilités de faire assurer un service de portage de repas à domicile sur VVA.

Fin 2005, les besoins en terme de personnel, de compétences et d'encadrement nous étaient clairement définis et VVA a décidé de faire appel à un prestataire de service pour assurer le portage de repas à domicile à compter de janvier 2006.

Au mois de novembre 2005, le Conseil Communautaire a décidé de lancer le recrutement de l'agent qui assurera la gestion du CIAS de VVA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La personne retenue est Mme Myriam PRIVAT. Elle aura à charge en 2006 :

- d'assurer le suivi des dossiers individuels de demande de portage de repas à domicile,
- de finaliser la demande d'autorisation pour VVA de son service d'aide à domicile,
- de rencontrer l'ensemble des habitants de VVA bénéficiant du service d'aide à domicile de Mirande,
- de rencontrer le CCAS de Mirande avec qui des contacts ont déjà été pris pour assurer le basculement des personnels en

activité sur notre territoire vers notre CIAS pour ceux qui le souhaitent,

- de préparer les plans de formation des futurs agents...
- Donc, les objectifs de notre CIAS sont :
- d'ouvrir à compter de janvier 2007 le service d'aide à domicile en faveur des personnes âgées et reprendre ainsi l'action du CCAS de Mirande,
  - d'ouvrir dès janvier 2006 le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

Description du service de portage de repas à domicile :

Les plateaux repas sont livrés en liaison froide. Le repas peut ensuite être réchauffé au micro-ondes, bain-marie..., par le bénéficiaire.

Le repas est composé de: un potage, une entrée, un plat cuisiné ou viande, deux types de légumes, un fromage, un laitage, un fruit.

Le CIAS peut, à la demande, livrer des repas sans sel ou sans sucre.

Le coût de revient actuel de la confection et livraison d'un repas est de 9€. Le CIAS facture ce repas en fonction des revenus des bénéficiaires :

POUR UNE PERSONNE SEULE	POUR UN COUPLE
7€ le plateau pour un revenu mensuel inférieur à 800€	7€ le plateau pour un revenu mensuel inférieur à 1200€
8€ le plateau pour un revenu mensuel compris entre 800€ et 1200€	8€ le plateau pour un revenu mensuel compris entre 1200€ et 1800€
9€ le plateau pour un revenu mensuel supérieur à 1200€	9€ le plateau pour un revenu mensuel supérieur à 1800€

Pour les plus bas revenus (moins de 602€/mois pour une personne seule ou moins de 1050€/mois pour un couple) le bénéficiaire peut demander une aide du Conseil Général, qui est de 1,50€ par plateau repas.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, le bénéficiaire doit remplir une des conditions suivantes :

- avoir plus de 60 ans,
- être handicapé sans condition d'âge.

Pour toutes autres situations, le portage de repas est normalement impossible. Mais si le CIAS juge que le prétendant se trouve vraiment dans une situation difficile, ce portage de repas pourra à titre exceptionnel être réalisé.

On peut se faire livrer au coup par coup, 365 jours par an, à condition de commander 48h à l'avance.

A l'occasion d'un premier contact, le bénéficiaire doit remplir un engagement écrit et fournir :

- une copie de pièce d'identité pour s'assurer de l'âge de la personne,
- une copie de son avis d'imposition pour le calcul du montant du plateau repas.



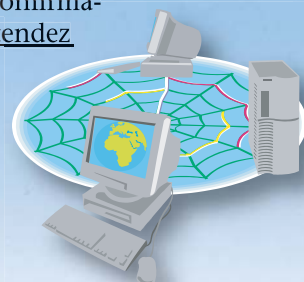
# ADSL - SÉCURITÉ INTERNET.

Pour savoir si vous pouvez utiliser le service ADSL sur votre ligne téléphonique, il vous faut la confirmation de France Télécom, propriétaire du réseau. Cette confirmation n'aura de valeur que si vous attendez que le central dont vous dépendez soit équipé de la technologie ADSL, avant d'interroger France Télécom. Le tableau suivant vous indique les dates d'équipement des centraux pour VVA.

(la mention -2006- se comprend ainsi: «au plus tard à la mi-2006»)

En appelant le 1014, il faut communiquer son numéro de téléphone et demander :

- Est-ce que le central dont dépend ma ligne est équipé de l'ADSL ?
- Seulement si la réponse est oui :
  - Est-ce que ma ligne est éligible à l'ADSL ?
  - Quel est le débit maximum que je peux obtenir ?



COMMUNE	CENTRAL 1	OUVERTURE	CENTRAL 2	OUVERTURE	CENTRAL 3	OUVERTURE
BAZUGUES	STE DODE	-2006-	MIELAN	mai-04		
BELLOC ST CLAMENS	ST MEDARD	novembre-05	MIRANDE	juin-03	STE DODE	-2006-
BERDOUES	MIRANDE	juin-03	STE DODE	-2006-	ST MEDARD	novembre-05
CLERMONT POUYGUILLES	SEISSAN	mai-04	ST MEDARD	novembre-05		
IDRAC RESPAILLES	MIRAMONT	-2006-	ST MEDARD	novembre-05	MIRANDE	juin-03
LABEJAN	MIRAMONT	-2006-	ST JEAN LE COMTAL	-2006-	ST MEDARD	novembre-05
LAGARDE HACHAN	VIOZAN	novembre-05	MASSEUBE	octobre-03		
LOUBERSAN	ST MEDARD	novembre-05	SEISSAN	mai-04		
MIRAMONT D ASTARAC	MIRAMONT	-2006-	ST JEAN LE COMTAL	-2006-		
MONCASSIN	ST MEDARD	novembre-05	VIOZAN	novembre-05		
PONSAMPERE	STE DODE	-2006-	MIRANDE	juin-03	MIELAN	mai-04
ST ELIX THEUX	VIOZAN	novembre-05	MASSEUBE	octobre-03		
ST MARTIN	MIRANDE	juin-03				
ST MEDARD	ST MEDARD	novembre-05	SEISSAN	mai-04	MIRANDE	juin-03
ST MICHEL	STE DODE	-2006-	VIOZAN	novembre-05	ST MEDARD	novembre-05
ST OST	VIOZAN	novembre-05				

Il se peut que votre central soit équipé mais que votre ligne ne soit pas éligible pour cause d'équipement bloquant (une sorte de sous-répartiteur ne laissant pas passer l'ADSL). Vous pouvez tenter de réclamer à France Télécom le déblocage de cet équipement : si c'est simple à faire, s'il y a beaucoup de demandes, il se peut que l'opérateur accède à votre demande, mais ce n'est pas garanti.

Si vous utilisez déjà Internet, vous pouvez avoir les pre-

mières informations relatives à votre ligne sur certains sites. (par exemple : [www.degrouptest.com](http://www.degrouptest.com)).

Si vous êtes une entreprise seulement: France Télécom s'engage à vous fournir un accès ADSL

(2 MégaBits/seconde, symétrique) quel que soit l'état actuel de votre ligne.

Le tableau suivant donne une idée de ce qui nous attend, commune par commune :

COMMUNE	NOMBRE DE LIGNES DE LA COMMUNE	TAUX D'ÉLIGIBILITÉ	GAIN ESCOMPTABLE RE	PRÉSENCE D'ÉQUIPEMENTS INCOMPATIBLES
BAZUGUES	28	71%	Significatif	Faible ou nul
BELLOC ST CLAMENS	74	82%	Faible	Quelques équipements bloquants
BERDOUES	169	96%	Faible	Faible ou nul
CLERMONT POUYGUILLES	96	27%	Faible	Commune majoritairement inéligible
IDRAC RESPAILLES	80	100%	Néant	Faible ou nul
LABEJAN	106	87%	Significatif	Faible ou nul
LAGARDE HACHAN	61	97%	Faible	Faible ou nul
LOUBERSAN	85	69%	Néant	Commune partiellement inéligible
MIRAMONT D'ASTARAC	143	94%	Néant	Quelques équipements bloquants
MONCASSIN	61	82%	Significatif	Faible ou nul
PONSAMPERE	51	33%	Significatif	Faible ou nul
ST ELIX THEUX	61	95%	Faible	Faible ou nul
ST MARTIN	193	97%	Faible	Faible ou nul
ST MEDARD	134	98%	Néant	Faible ou nul
ST MICHEL	111	96%	Faible	Faible ou nul
ST OST	41	100%	Néant	Faible ou nul

Une fois collectées toutes les informations fiables sur votre ligne, vous pouvez alors vous rapprocher d'un fournisseur d'accès (Wanadoo, Tiscali, Free, etc.) pour souscrire un abonnement ADSL correspondant, au plus, au débit maximum qu'on vous aura annoncé. (Inutile de payer pour ce qu'on ne pourra pas utiliser).

Quelques points relatifs à la sécurité sur Internet :

1) Des constatations récentes ont montré que le piratage informatique des données confidentielles n'est pas forcément bloqué par le niveau de sécurité affiché par certains sites. Autrement dit : quand vous êtes connecté pour consulter votre compte bancaire, pour effectuer un paiement en ligne, tout ce que vous

tapez (mots de passe, codes secrets, numéros de comptes, etc.) peut être capté et utilisé par un tiers malveillant.

- 2) La pratique malveillante dite du « fishing », qu'on pourrait traduire par « aller à la pêche » s'est affinée: de faux sites imitant parfaitement ceux des banques permettent, si vous les consultez, de récupérer vos données bancaires. Contrôlez que vous utilisez bien l'adresse exacte du site de votre banque.
- 3) Si vous recevez un e-mail de votre banque vous demandant des informations confidentielles, comme votre code de carte bancaire, c'est un faux. Votre banque ne vous demandera JAMAIS ça.

# Le centre de loisirs extrascolaire (CLSH)



## INTRODUCTION

Le centre de loisirs sans hébergement ouvre ses portes pour la 2<sup>e</sup> année et propose depuis les vacances de février des activités diverses, variées et innovantes aux enfants et adolescents de VVA.

La très grande participation des jeunes (147 durant les 2 semaines de pâques) permet d'atteindre un des principaux objectifs que s'était fixés l'association VVA LA : faire en sorte que les enfants de la communauté des communes se rencontrent, se connaissent et s'approprient leur territoire à travers des actions ludiques et citoyennes.

## ORGANISATION ET INTENDANCE DU CENTRE DE LOISIRS

### Périodes d'ouvertures :

- vacances de février (2 semaines)
- vacances de Pâques (2 semaines)
- vacances d'été (juillet, août)

### Horaires d'accueil :

HORAIRES	MATIN	APRÈS-MIDI
Accueil surveillé	8h à 9h30 (ouverture) 13h30 à 14h	16h30 à 18h (fermeture)
Activité	9h30 à 12h	14h à 16h30
Repas	12h à 13h30	

Le CLSH sera organisé de la façon suivante :

**Activités Sports Vacances** pour les 6-16 ans avec des activités sportives et des stages à thème (3 jours).

Renseignements et inscriptions au 06 12 64 51 64

**Le Loisirs Culture**, proposera des activités manuelles et culturelles pour les enfants âgés de 4 à 11 ans.

Renseignements et inscriptions au

06 08 32 33 14 Laurent Soriano  
05 62 66 61 59 Bureau de VVALA

Les activités Sports Vacances et Loisirs Culture sont encadrées par des animateurs diplômés (BEESAPT/BE/BAFD/BAFA) et ont lieu au sein des foyers communaux de chaque village concerné. (salles chauffées, sanitaires, espaces repos...).

L'association VVALA proposera, pour cette année encore, un séjour ski à Arreau du 20 au 24 février pour 40 enfants (299€/enfant, moins l'aide de la CAF(52€), moins l'aide de VVA (52€ → 195€ par enfant) et le camp océan à Labenne au mois d'août (120€).

Ces 2 séjours sont ouverts aux enfants âgés de 9 à 16 ans.

De plus, quelques nouveautés sont proposées cette année sous la forme suivante :

### Sports Vacances :

- Stages à thème (périodes et thèmes à définir) : danse africaine et Hip Hop, formation aux premiers secours, théâtre, percussions...

- Chantiers Jeunes en juillet (à définir).

- Mini camps de voile de 2 à 3 jours à Thoux ou mini camp d'activités nature à St Antonin Noble Val (82).

### Loisirs Culture :

- Mini camp de 3 jours à Val Louron pour les 6-9 ans pendant la semaine du 27 février au 3 mars.

- Stage découverte arts plastiques et cirque lors de la semaine de 20 au 24 février pour les 4-11 ans.

- Stage poney pour les 4-11 ans (Vacances de Pâques).

- Mini camp à Thoux pour les 5-9 ans.

- Mini camp au château de Lescouts à Jegun (à définir).

Des sorties habituelles pourront également être proposées : Accrobranche, patinoire, Walibi, piscine, Aqualudia...

**Il est à noter que le CLSH ouvrira ses portes le matin dès 8h au lieu de 8h30.**

### Tarifs :

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS
Semaine	forfait	forfait dégressif	forfait dégressif	gratuit pour le 4 <sup>e</sup> enfant
Demi journée	3 euros	2 euros	1,5 euros	gratuit pour le 4 <sup>e</sup> enfant
Journée	6 euros	5 euros	3 euros	gratuit pour le 4 <sup>e</sup> enfant
Plateau repas	3 euros	6 euros	9 euros	12 euros



# O.P.A.H.

Suite aux réunions de février 2005, 568 coupons réponses et 369 contacts téléphoniques ont été recensés, faisant naître une grande espérance de réussite pour l'OPAH « grand sud ». Pour notre seul territoire de Vals et Villages en Astarac, 282 propriétaires se sont manifestés.

Hélas, le passage de témoin entre l'Etat et l'ANAH (Agence Nationale Amélioration de l'Habitat), en début 2005 a considérablement ralenti la marche de cette OPAH. La signature de la convention avec l'ANAH n'est intervenue que très tard.

De ce fait, le Cabinet PETERSEN n'a pu faire état de la phase 2 que le 30 octobre 2005.

Compte tenu des délais administratifs pour préparer et signer la convention entre les 4 communautés de communes,

les communes indépendantes et les différents financeurs, ANAH, Région et Département, la phase opérationnelle de faisabilité et de traitement des dossiers ne pourra se faire au mieux qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2006.

Le programme complet avec les propositions d'aide et de faisabilité a été établi par le Cabinet PETERSEN.

En outre, il convient de noter que les priorités de l'ANAH sont les logements conventionnés, les logements insalubres et qu'elle aide seulement les propriétaires occupants « très sociaux ».

En attendant de vous informer plus complètement sur la suite de l'OPAH... Patience...



Afin de permettre de découvrir ou de mieux connaître ACTA, « Association Culture et Tradition en Astarac » voici l'inventaire des activités de 2005.

#### ACTA et les Calendriers semestriels de marches :

- dans les sentiers de VVA tous les mardis soirs pendant l'été.
- des marches régulières du mois de septembre au mois d'avril, tous les dimanches matins de 9 h 30 à 11 h 30. Ce sont des marches familiales. Toutes les personnes qui désirent marcher et ne prennent pas le temps de le faire en solitaire, sont les bienvenues. Chacune se doit de marcher selon son rythme et ses possibilités. C'est un moment de plaisir agréable à partager lorsque chaque marcheur trouve sa place dans le groupe et s'y intègre peu à peu.

#### ACTA et les Expositions :

- « La découverte du Gers en affiches et en photos » les 27 et 28 août pour la rencontre des Saint-Médard de France.
- « Les monuments aux morts et leur symbolique » à Saint-Elix-Theux, du 10 au 13 novembre. Toutes les personnes qui veulent participer et apporter leur aide et leurs compétences seront les bienvenues pour les projets futurs.

#### ACTA et les Vide-Greniers de Berdoues et de Moncassin :

Ces manifestations mettent en valeur les objets du passé dont l'histoire passionne les connaisseurs aussi bien que les amateurs.

#### ACTA et le Concert :

Ce sont les élèves du Collège de Marciac qui sont venus

animer la soirée du 26 novembre à Saint-Médard. De la fraîcheur, du rythme, de la motivation, du Jazz, enfin interprété par des jeunes. Ils ont ravi le public connaisseur ou amateur, qui a applaudi chaleureusement.

#### ACTA et l'humanitaire :

- « Amitié, Afrique, Arros. » « Haïtimoun » Les contacts avec ces deux associations font découvrir les bienfaits du bénévolat et le rôle actif qu'elles jouent dans des pays différents pour améliorer les conditions de vie des enfants.
- le Téléthon. ACTA adhère à la charte avec la marche de « Saint-Ost à Lagarde-Hachan » suivi d'un repas au foyer de Lagarde-Hachan. La collaboration avec les autres communes qui organisent une manifestation s'est avérée très enrichissante.

#### ACTA et les travaux d'écriture du groupe histoire :

- Les 200 livrets de randonnée « un jour de sentier, huit jours de santé » avec un aperçu historique sur les villages de VVA en complément des itinéraires sont pratiquement épuisés.
- « Au cœur de nos villages, histoire d'écoles ». La maquette est terminée et selon les délais d'impression la sortie est prévue fin janvier 2006 au plus tard (20€).

Les nombreux souscripteurs qui ont fait confiance à ACTA seront conviés à la soirée de présentation et de remise des exemplaires commandés.

Pour des compléments d'information consulter le site : <http://acta32.free.fr>

# GRIMPEZ SUR VOS VÉLOS, ON VA SILLONNER LES CHEMINS DE VVA EN FAMILLE!



Le dimanche 2 octobre dernier, la «petite reine» a réuni les familles de VVA, 85 participants dont 20 enfants. Et chacun, à son rythme, a parcouru les 50 km d'un circuit touristique sillonnant la campagne de notre Communauté de Communes, les plus chevronnés donnant un coup de pouce aux novices, une petite poussée dans le dos au sommet d'une côte étant une aide précieuse. Bon nombre d'entre eux ont découvert les magnifiques paysages de notre territoire!

Cette promenade a été ponctuée d'arrêts gastronomiques: café au pied du chêne séculaire de Theux, petit-déjeuner ventrèche à Saint-Michel, toasts au foie gras et visite du salon d'art à Saint-Martin. Pour finir, les randonneurs se sont tous retrouvés autour d'un repas champêtre sur le site de la Gravière. Que la promenade cyclotouriste est agréable, gastronomique et conviviale dans ces conditions!



## C'EST REPARTI!



Après la courte trêve estivale, le VVA-Labéjan-Foot est reparti pour la saison 2005-2006.

L'ensemble de nos joueurs et dirigeants ont repris le chemin des terrains depuis déjà quelques semaines !!

Nouveaux vestiaires, terrains d'entraînement en préparation, le stade est paré pour accueillir de nouveaux exploits et les différents challenges fixés.

Le VVALF qui voit son effectif augmenter compte en effet 90 licenciés répartis dans les différentes équipes du club et

dans l'entente Gers Foot Sud (Labéjan/Auterrive/Seissan).

Avec un effectif plus jeune et remanié, l'ambiance est très bonne au sein des équipes séniors. Les résultats tardent à venir, il faut s'accrocher, les efforts vont finir par payer.

Chez les jeunes les objectifs sont différents, l'ensemble des équipes évoluant à un très bon niveau départemental voire régional (13 ans).

La formation porte ses fruits, les résultats sont là et l'ambiance suit.

L'objectif du club est que l'enfant se développe à l'aide de l'activité football, de la dynamique de groupe, tout en respectant les valeurs éducatives.

### Pour nous contacter:

CATÉGORIE	ENTRAÎNEMENTS	EDUCATEURS	CONTACTS
Séniors 1	Mardi et Vendredi 19 h 30 Labéjan	Serge Lahille	05 62 66 77 55
Séniors 2		Patrick Montané Gérard Pau	05 62 66 69 85 05 62 66 25 87
- de 15 ans (1990/91)	Lundi 19 h Labéjan Mercredi 17 h 30 Auterrive	Karl Veranen	06 08 41 33 67
- de 13 ans (1992/93)	Mercredi 16 h Labéjan Vendredi 18 h 30 à Auterrive	Jean Philippe Peythieux	06 80 45 14 12
Benjamins (1994/95)	Mercredi 14 h-16 h Labéjan Karl Veranen et Yohan Montané	Max Rodrigues Carlos Pinto	05 62 61 00 84 05 62 66 67 47
Poussins (1996/97)	Mercredi 14 h-16 h Labéjan Karl Veranen et Yohan Montané	Didier Pujos Jean-Pierre Bazin Lionel Cortese	06 74 64 45 88 05 62 66 78 52 06 77 13 80 34
Débutants (1998/99)	Mercredi 14 h-16 h Labéjan Karl Veranen et Yohan Montané	Patrick Montané	05 62 66 69 85

Présidents: P. Montané et G. Pau

# LA 4<sup>ÈME</sup> FÊTE DU TEMPS LIBRE À IDRAC-RESPAILLES.

Comme chaque année depuis quatre ans, VVA a organisé la Fête du Temps Libre. Après le succès de l'an dernier à Berdoues, les différents acteurs du territoire ont tenu à être présents le 17 septembre dernier sur le site de la Gravière à Idrac-Respailles. Afin de respecter les objectifs et la mise en valeur des associations du territoire, ces dernières ont accueilli sur leur stand environ 180 enfants et de nombreux parents intéressés par les activités proposées (5 écoles de VVA ont fait le déplacement jusqu'à la Gravière le matin).

Dès 8 heures du matin, les plus sportifs et courageux ont pris le départ à la randonnée reliant Clermont-Pouyguillès à Idrac en passant par Loubersan où une pause déjeuner a été fortement appréciée.

L'événement restera cependant cette année, l'inauguration des locaux du siège de VVA suivie d'un apéritif et d'un repas autour duquel près de 350 personnes se sont réunies.

En fin d'après-midi, pour clôturer cette journée où la convivialité a été de mise, un pot de l'amitié a été offert autour d'un diaporama réalisé à partir de photos prises lors des différentes manifestations, séjours et rencontres auxquels ont participé les enfants du centre de loisirs de VVA.

---

## ENERGIE M4 : L'EMPLOI DE PROXIMITÉ.

Les emplois de services au domicile des particuliers sont une source d'activité très importante dans notre milieu rural. Les associations intermédiaires permettent de répondre à ces besoins ainsi qu'à ceux des collectivités locales et des entreprises.

ENERGIE M4 est l'une d'entre elles. Elle est agréée par le ministère du travail depuis 1993 pour les cantons de Mirande, Miélan, Marciac et Montesquiou. Elle met du personnel à disposition pour différents travaux.

Son but est d'améliorer la situation sociale et économique des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RMI par la reprise d'une activité ou par un accompagnement ponctuel.

En tant qu'association agréée, Energie M4 peut permettre une déduction fiscale correspondant à la moitié des sommes dépensées.

L'éventail des travaux possibles est devenu relativement large du fait d'une inscription de demandeurs d'emplois ayant des compétences de plus en plus étendues (entretien espaces verts, petits travaux du bâtiment en techniques moderne ou traditionnelle, informatique, ménage, repassage, cuisine, service, soutien scolaire, etc...).

Durant l'année 2005, Energie M4 a accueilli et inscrit 120 nouveaux demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RMI qui s'ajoutent à un effectif d'environ 150 personnes déjà inscrites.

Toute mission sera donc la bienvenue pour améliorer le quotidien de ces personnes.

Une permanence sur rendez vous est assurée à la mairie de Mirande (salle st. Roch) tous les mardis matins.

Pour tous renseignements, contacter Patricia Pascal ou Eric Dessez à Energie M4, 36 rue morlas - 32230 Marciac.  
Tél. : 05 62 09 32 61.



# Saint-Martin

D'une superficie de 907 hectares, la commune de SAINT-MARTIN s'étend le long de la RN 21 et sur les hauteurs en direction de Marciac. Collines et vallons constituent l'essentiel du relief communal.

Autrefois rattaché à l'Abbaye de BERDOUES, le territoire de la commune de SAINT-MARTIN est marqué dans son espace par un habitat très dispersé et par l'absence d'un véritable village. Cependant la présence réunie, d'une chapelle datant du XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle, des bâtiments de la mairie, du foyer rural, des logements sociaux ainsi que de nombreuses habitations nouvelles et prévues dans un proche avenir constitue à nouveau un cœur de village.



Néanmoins, ce sont les forces vives de ce territoire qui cimentent son homogénéité :

D'une part, la population en voie de rajeunissement a doublé en 25 ans et atteindra sans doute les 500 habitants prochainement.



D'autre part, un dynamisme associatif sans pareil, qui de tout temps s'est exprimé à travers son comité des fêtes et ensuite dans le cadre de l'ACA (Association Communale d'Animation) dont le président actuel est M. André DUFFARD. Tout au long de l'année et une fois par mois l'association propose des sorties, des stages, des activités culturelles très diverses. Parmi ces activités, depuis 1998, s'est rajouté un salon d'art présentant les œuvres d'une cinquantaine d'artistes, peintres et sculpteurs. Il a depuis, acquis une honnête réputation et permet chaque année à 300 élèves de cotoyer les expressions les plus variées d'arts plastiques. De cette manifestation est née l'envie d'apprendre et de pratiquer. Saint-Martin vient donc de mettre en œuvre la réalisation de deux ateliers qui

devraient être opérationnels en septembre 2006. L'intercommunalité participera au fonctionnement de la structure qui intéresse AU PREMIER CHEF ENFANTS ET ADULTES DE VVA.

Pour tout renseignement contactez Annie JARDEL n° 05 62 66 55 17

Site du salon d'Arts : [www.salondart.astarac.fr](http://www.salondart.astarac.fr)

SAINT-MARTIN reste avant tout une commune rurale mais qui ne compte plus aujourd'hui que quelques agriculteurs tournés essentiellement vers l'élevage de volailles. Une petite zone artisanale, un centre équestre et quelques chambres d'hôtes et des gîtes, constituent le tissu d'activités économiques.

Un sentier de randonnée, le sentier des CLOUQUES permet la découverte d'une partie du territoire de la commune et offre aux promeneurs de jolis points de vue sur la chaîne des Pyrénées.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALS ET VILLAGES EN ASTARAC

La Gravière - 32300 Idrac-Respaillès

<b>Accueil :</b>	05 62 59 04 48 <a href="mailto:accueil@vva-gers.com">accueil@vva-gers.com</a>
<b>Service voirie :</b>	06 11 54 81 29
<b>Service technique :</b>	05 62 66 26 93
<b>Service administratif :</b>	05 62 59 20 86
<b>Service Sports et Loisirs :</b>	05 62 66 61 59